L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 4 AOUT 1894.

## PETITES ANNONCES.

BREITLING & SCHMIDT, magasin de meuble at bon marché, 607 rue Royale, entre Toulouse et St Pierre—Meubles achetés, vendus et échangés. Matelas crin, à ressorts et en mousse faits sur commande; vieux matelas remis à neuf. Aussi tous genres de travaux de TAPISSERIE exécutés avec la plus grande habileté. MEUBLES bien réparés, nettoyés et remis à neuf; travaux bien finis et garantis.
3 août—3m

### DEMANDES D'EMPLOI.

DEMANDE—Une jeune fille française demande à travailler dans une maison. S'adresser au Bureau de l'ABEILLE, lettre M.
3août—2f

## ANNONCES JUDICIAIRES.

### VENTES PAR LE CONSTABLE.

**Hy. Lagardère vs. John Alice et sa femme, Mathilda Cammack.**

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle Orléans, Lne. No 13,834—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Léon L. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux, dans le carré de terre Nos 767, 768 et 744, borné par la rue Short, l'avenue Washington et les rues Dix-septième et Lowerline, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 7 août 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La vieille bâtisse avant deux chambres et appartenant à M. Chackens, mesurant 12 pieds sur 20; un lot de plants d'artichauts; un lot de haricots grimpants. et toutes les barrières entourant le dit carré d'ilet de terre, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. F. MICHEL.
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne.
28juil—

**L. P. De Rautte & Co., vs Frank Cazales**

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans, Lne.—Nos 13,847 et 13,848—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon Léon L. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au No 564 rue Magazine, en face du Marché Magazine, entre les rues Ste Marie et St-André, dans le Quatrième District de cette ville, le 7 août 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le contenu du "Time Saloon" buvette.
D'après inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
26 juil—

## AVIS DE SUCCESSION.

**Succession de Edwin M. Rusha.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,957—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par A. W. Moffett et Robt. E. L. Rusha, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
31 juil—31—août 4 9

**The Lambou & Noel Lumber and Manufacturing Co. Limited et al vs Home Brewing Company.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,571—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par H. Benz et A. Habenicht, liquidateurs ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
31 juil—31—août 4 9

**Succession de Thomas L. Preston.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,156—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par le S. L. Henry, Mme Fannie J. Cornier et Mme Adélaïde Preston, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
27juil—27 31 août5

**Succession de George Hubner et femme.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36,845—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par le Dr George Hubner, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
27 juil—27 31—août 5

## AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 43,436—Division C.—Ordre de Cour.—James Toole vs ses créanciers.—Considérant la pré-sente pétition, tableau et affidavit, il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit tenue pardevant H. L. Garland, Jr., notaire public, le 5 septembre 1894, pour délibérer s'ils doivent lui accorder un répit, comme demandé, et que dans l'intervalle toutes les procé-dures contre la personne et les biens de James Toole soient suspendues, et que H. S. Sathon, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 2 août 1894.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN. Député Greffier.
4 août—4 11 19 28—sept 5

**Henry Heilmers versus Matie Cossandier, sa femme.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,492—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry Heilmers, plaignant dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 juil—28—août 1 5

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 43,304—Division C—Rigely P. Randall vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite par Rigely P. Randall soit acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire public, de cette ville, commençant le 27 août 1894, à 11 heures A. M., et qu'un inventaire de la propriété rendue par le dit insolvable soit pris par le dit notaire; et que Joe Garidel et E. Blanc soient nommés et dûment assermentés comme estimateurs pour évaluer la propriété à être inventoriée; et que Charles Rosen, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents du dit insolvable; et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de la Cour, toutes procédures contre la personne et les biens de l'insolvable soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 20 juillet 1894.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
27 juil—27—août 14 27

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 43,141—Division E—C. V. Kathman vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Christopher V. Kathman soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Legier, Esq., notaire public, à son bureau, No 3 1/2 rue Carondelet, en cette ville commençant LUNDI, le 6me jour d'août 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que F. J. Puig, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 5 juillet 1894.
(Signé) GEO. H. THÉARD, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
7 juil—7 20—août 6

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 43,262, Division D.—Washington J. Tracy vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Washington J. Tracy qui demeure en cette ville, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Félix J. Puig, Esq., notaire public, à son bureau No 35 rue Carondelet, en cette ville, commençant LUNDI, le 20me jour d'août, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 17 juillet 1894.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
18 juil—18—août 4 20

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVIle de District pour la paroisse d'Orléans. No 43 254, Division B—Arthur L. Marque vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire, Arthur L. Marque, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant William Ardill, notaire public, en son bureau, No 188 rue Commune, commençant le 27me jour d'août 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic, voter sur son application pour une décharge et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens soient suspendues, et que Francis Lory Jr soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 25 juillet 1894.
(Signé) F. A. MONROE, Juge de cette Cour, Division C, agissant pour l'Hon. F. D. KING, Juge de la Division B, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN. Député-Greffier.
26 juil—26—août 10 27

---

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera:

**PAUL CONRAD,**
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Care Central America Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

## ANNONCES JUDICIAIRES.

### VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de Propriété améliorée de valeur dans le Sixième District, portant le No 245 rue Foucher.**

H. H. Hall, Exécuteur Testamentaire, versus Ambrose Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 41,846.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 4 septembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

**Une certaine portion de terre** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, située dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 377, borné par les rues Prytanée, Aline, Foucher et l'avenue St Charles, la dite portion de terre est désignée par la lettre A sur une esquisse d'arpentage annexée à l'acte mentionné ci-dessous passé pardevant N. B. Trist, notaire le 11 juillet 1888, faite par P. A. D'Hémécourt, sous-voyer de la ville le 22 juin 1888, et mesure d'après cela, soixante-cinq pieds de face à la rue Foucher, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt-cinq pieds et est composé des lots numéros neuf et dix et de deux pieds quatre pouces du fond des lots cinq, six, sept et huit sur une esquisse d'arpentage faite par A. G. Blanchard, sous-voyer de la ville datée le 8 octobre 1872, annexée à un acte passé pardevant Marcel T. Ducros, notaire, le 27 août 1886.

Etant la même propriété achetée par le défendeur par achat de Bartolome Pico, d'après un acte passé pardevant N. B. Trist, notaire, le 11 juillet 1888, dûment enregistré au bureau des Aliénations, Livre 128, folio 387.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Termes et conditions.—1° Un montant comptant suffisant pour payer le billet pour lequel on opère la saisie, tiré par Ambroise Smith, défendeur, à son propre ordre et endossé par lui, daté le 18 janvier 1893 et payable un an après date, pour la somme de $2,333 33 1/3, avec intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de la date jusqu'à paiement; 5 0/0 honoraires d'avocat sur le montant total du dit principal et intérêt; neuf (89) piastres frais de greffier et les frais et charges du procès et de la vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera les billets qui en sont encore dûs et les obligations et de l'hypothèque, à savoir: Un billet tiré par le dit Ambrose Smith, défendeur, à son propre ordre et par lui endossé, daté le 18 janvier 1893 et payable deux ans après date pour la somme de $2,333 33 1/3 avec intérêt à raison de sept pour cent par an de la date jusqu'à paiement. Un autre billet tiré par le dit Ambrose Smith, défendeur, à son propre ordre et par lui endossé, daté le 18 janvier 1893, et payable trois ans après date pour la somme de $2 333 33 1/3 avec intérêt à raison de sept pour cent par an de la date jusqu'à paiement.

3° Et la balance, s'il y en a, comptant sur les lieux; et au cas où le prix d'enchère sur la propriété serait après la déduction des honoraires, frais et taxes comptant—moindre que le montant total de la réclamation du plaignant avec intérêt, ainsi que cela est mentionné ci-dessus, et des billets qui devront être assumés ainsi que ci-dessus—alors l'acquéreur paiera la réclamation comptant du plaignant et assumera les billets non échus mentionnés ci-dessus—**pro rata jusqu'au montant de sa enchère.**

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
4 août—4 10 17 24 31—sept 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente importante par le Shérif Civil d'une grande propriété de valeur connue comme The People's Slaughterhouse.**

**Ensemble avec tous les abattoirs, moulins, chaudières, machines, parcs, outils et tous les appareils y appartenant ou faisant partie du dit abattoir et usine de réfrigération, etc., etc.**

**Et toutes les Franchises obtenues de la ville de la Nouvelle-Orléans et du Bureau de Santé de l'Etat, et tous les droits et privilèges provenant d'une certaine ordonnance de ville, etc.**

**Le tout comme plus amplement décrit ci-dessous.**

**Dans l'affaire de**

A. J. Cahill

versus

Peoples' Slaughterhouse and Refrigerating Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,221.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 4 septembre 1894, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—**Un certain morceau de terre** avec tous les bâtiments, améliorations et tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou autrement en dépendant, ensemble avec tous les privilèges d'alluvion ou augmentation de batture qui peut y être additionnés par le fleuve Mississippi, situé dans le troisième district de la ville, borné par le fleuve Mississippi, la rue Dauphine ci-devant Grands Hommes, et les rues projetées désignées comme Adam et Charbonnet, mesurant deux cent vingt-cinq pieds cinq pouces deux lignes de face à la route publique par dix huit cent dix neuf pieds six pouces et cinq lignes de profondeur sur la dite rue Charbonnet, de la route publique à la rue des Grands Hommes, et dix huit cent soixante et onze pieds sept pouces et sept lignes de profondeur sur la dite rue Adam. Aussi sur la dite route publique à la rue des Grands Hommes, et deux cent se se pieds six pouces et une ligne de largeur en arrière et faisant face sur la dite rue Dauphine; toutes les mesures précédentes plus ou moins ensemble avec toute la batture et augmentation de façade de la dite propriété et tous les quais et autres améliorations qui s'y trouvent; le tout selon un plan de C. A. De Armas, député-voyer-général, daté le six février 1862, et déposé dans le bureau de O. De Armas, ancien notaire de cette ville; étant la même propriété que la défenderesse a ici acquise par achat de Pierre Lanaux et John Trisconi par acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le vingt-neuf de juin 1892, les titres en registrés dans le bureau des transferts de la ville, dans le livre 146, folio 179.

Secondement—Les abattoirs, moulins, pompes, chaudières, les machines y appartenant, parcs, outils, instruments et autres accessoires y appartenant attachés faisant partie ou reliée avec les abattoirs, maisons, réfrigérateur bâtis et qui doivent être bâtis sur la propriété ci-dessus décrite, sans aucune exception quelconque et ainsi que les franchises obtenues et pouvant être obtenues par la défenderesse de la ville de la Nouvelle Orléans et du Bureau de Santé de cet Etat et spécialement tels droits, privilèges et avantages provenant et qui pouvent provenir des ordonnances Numéros 5180, 5942 et 6112—Série du Conseil de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Termes et conditions—Premièrement: L'acquéreur paiera au comptant la réclamation de la plaignante dans l'affaire ci-dessus, se montant à quatre cent vingt piastres—étant pour intérêt et coupons arriérés sur sept hypothèques de mille dollars chacune en date du 11 mai 1893 et payables le 11 mai 1903, avec intérêt légal sur le dit intérêt et coupons arriérés, à partir du onzième jour de mai 1894 jusqu'à paiement.

Deuxièmement.—L'acquéreur aura aussi à payer comptant les frais et charges dans l'affaire et la vente, ensemble avec dix dollars frais de copie de l'acte hypothécaire et les taxes d'Etat et de la ville dues sur la dite propriété s'il y en a. Ainsi que cent pour cent honoraire d'avocat sur tout le montant du dit bon hypothécaire, qui a été saisi et tous les intérêts, coupons qui ont été saisis.

Troisièmement.—L'acquéreur aura à payer jusqu'au montant de son enchère et assumer les bons décrits et coupons pas encore échus ou paiera les mêmes comptant comme il choisira, à savoir: cent vingt-cinq bons de mille piastres chacun, datés du 11 mai 1893 et dus dû le onzième jour de mai 1903, avec intérêt-coupons 6 0/0 attachés aux dits cent vingt cinq bons payable le 11me jour de novembre 1893 et chaque six mois après jusqu'au onzième jour de mai 1903, étant tous les coupons attachés aux dits bons, excepté les sept coupons qui sont en procès dans cette affaire.

Le tout comme il sera plus amplement décrit par un acte hypothécaire passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le onzième jour de mai 1893, enregistré au Bureau des hypothèques de cette paroisse, dans le livre 466, folio 432. Une copie du dit acte est déposée dans la dite affaire.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2 août—2 9 16 23 30—4 sept

ANNONCE JUDICIAIRE

**ATTENTION LAITIERS!**

**Vente par le Shérif de Vaches, Cheval et Wagon, etc.**

Jacques Bordenax versus Eugène Ibos Gans.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 42,620—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 15 août 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local de Jacques Bordenax, coin des rues Clay et Aubry, (près du Chemin de Gentilly):
10 vaches,
1 cheval,
1 charrette à lait, 1 lot de bidons, harnais, etc.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
3 août—3 7 10 15

---

VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE DE CHEVRIER

Le VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE, préparé par M. CHEVRIER, Pharmacien de 1re classe, à PARIS, possède à la fois les principes actifs de l'HUILE DE FOIE DE MORUE, et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques. — Il est précieux pour les personnes dont l'estomac ne peut pas supporter les substances grasses. — Son effet, comme celui de l'HUILE DE FOIE DE MORUE, est souverain contre la SCROFULE, le RACHITISME, l'ANÉMIE, la CHLOROSE, la BRONCHITE, et toutes les MALADIES DE POITRINE.

M. CHEVRIER prépare aussi le
VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE CRÉOSOTÉ
REMÈDE PAR EXCELLENCE CONTRE LA PHTHISIE PULMONAIRE

Dépôt général PARIS 21, Faubourg Montmartre, 21
Dépôt à la Nlle-Orléans, J. L. LYONS & Cie, 42, 44, Camp.

ÉPILEPSIE — HYSTÉRIE — CONVULSIONS
Guérison SOUVENT
Soulagement TOUJOURS
PAR L'EMPLOI DE LA
SOLUTION LAROYENNE
ANTI-NERVEUSE
Paris, Phie DUREL, 7, boul. Denain.
Dépôt à la Nlle-Orléans, J. L. LYONS & Cie, 42, 44, Camp.

PURGATIFS et DÉPURATIFS
Leur succès s'affirme depuis près d'un siècle, contre les
ENGORGEMENTS D'INTESTINS
(Constipation, Migraine, Congestion, etc)
Très contrefaits et imités sous d'autres noms.
Exiger l'Etiquette ci-jointe en 4 couleurs
Notice dans chaque boîte. DANS TOUTES LES PHARMACIES.
GRAINS de Santé du docteur FRANCK

## CHEMINS DE FER.

### Heures d'arrivée et de départ.

| Arrivée. | Départ. |
|---|---|
| **LOUISVILLE AND NASHVILLE** | |
| No 3 Fast Ex...7:35 am | No 6 Fast Mail...7:40am |
| No 7 Coast Acc.8:55 am | No 4 Fast Ex...11:00 am |
| No 1 Lim. Ex. 5:00 pm | No 8 Coast Acc.3 25 pm |
| No 5 F's Mail.10:25pm | No 2 Lim. Ex...7.50 pm |
| **ILLINOIS CENTRAL.** | |
| No 25, Local Mail and Express...8:50pm | No 26, Local Mail and Express...7:00am |
| No 3, New Orleans Limited.......7:20pm | No 4, Chicago Limited.......11:30am |
| No 1, Fast Mail.8:30am | No 2, Fast Mail.6:00pm |
| No 33 Exc. dimanche.......8:25pm | No 34 Exc. dimanche.......7.45am |
| **YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.** | |
| No 5, Memphis and Kansas City Fast Train......9:00am | No 6, Memphis and Kansas City Fast Train......4.45pm |
| No 21, Vicksburg Express......6:15 pm | Vicksburg Express......8:10am |
| Baton Rouge accommodation......10:00am | Baton Rouge accommodation......3:30pm |
| **QUEEN AND CRESCENT ROUTE.** | |
| No 1 Limited.12:50 pm | No 2 Limited... 3:30pm |
| No 3 Fast Mail.6:30am | No 6............8:30am |
| **TEXAS AND PACIFIC.** | |
| No 54, Cal.Ex.7:00pm | No 53, Cal.Ex..8:15am |
| No 52, Hot Springs & St-Louis Ex..6:50am | No 51, Hot Springs & St-Louis Ex...8:20pm |
| Local......10:05am | Local...........3:50pm |
| **SOUTHERN PACIFIC COMPANY.** | |
| San Antonio...7:05pm | California Ex...9:10am |
| California Ex.10:55am | San Antonio....5:20pm |
| **EAST LOUISIANA RAIL ROAD.** | |
| Dimanche et Mercredi. | |
| No 9..........7:30 pm | No 10...........8:26 am |
| Tous les jours, le dimanche excepté. | |
| No 7..........8:20 am | No 8............4:20 pm |
| **NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.** | |
| Pte-la-Hache...9:00 am | Pte-la-Hache..7:00am |
| ..........4:15pm | ...............5:00pm |
| Shell Beach....2:40pm | Shell Beach....10:00am |
| Dimanche. | |
| Pte-la-Hache...9:40 am | Pte-la-Hache & Shell Beach...7.15am |
| Shell Beach....9:40 am | Pte-la-Hache & Shell Beach...4:40pm |
| Shell Beach & Pte-la-Hache. 7:00pm | Shell Beach.....5:00am |
| **NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.** | |
| Tous les jours. | |
| Alger.......10:00 am | Alger.......4:30 pm |
| Tous les jours excepté le dimanche | |
| Alger.......6:05 pm | Alger.......8:00 am |
| Dimanche seulement. | |
| Alger.......6:40 pm | Alger.......8:00 am |

## NOUVELLES MARITIMES.

### Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time-Ball*) régi par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

E. A. ANDERSON,
Enseigne de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

This sub-chart of average conditions for the month shows an area of high pressure near 35th parallel. There is also a low in the vicinity of Greenland. Between this high and this low there is also a general movement of the air from the United States towards Europe and the Arctic Region, and occasional spiral circulations, vis, the cyclonic (against the sun), with low barometer, and the anti-cyclonic (with the sun), with high barometer. Generally, to the eastward and in front of the cyclonic circulation, or the low, the weather is damp, the thermometer rising and the barometer falling; while to the eastward and in front of the anti-cyclonic, or high, it is dry, cooler, and the barometer rises.

**Forecast for July.**—Generally fair weather with moderate to fresh winds. Occasional moderate gales north of the 40th parallel. Beginning of the West Indian hurricane season during the latter part of the month. Frequent fog, as shown, from lon. 33° W., across the Grand Banks, to the Nova Scotian and New England coasts. Icebergs in the vicinity of Belle Isle and to the eastward of Newfoundland, with probably a few bergs as far south as the 42d parallel.

**REVIEW OF JUNE.**—The weather over the North Atlantic during the month of June has been remarkably fine. On only a few days were gales reported and only four reports received recorded the force of wind as high as 10 at any time North of the 40th parallel and west of the 35th meridian the winds were generally from the southwest, except from June 12 to June 17, when northeasterly and easterly winds prevailed. East of the 35th meridian and north of the 45th parallel the winds were generally fresh to strong from the west. In the central and southern part of the ocean the weather was pleasant and the winds light to moderate.

With the exception of the storm that crossed Newfoundland, June 7/8, the tracks plotted on the Chart this month are those of depressions rather than storm areas.

On June 1 a depression, 29.40 ins., was central near latitude 50° N., longitude 21° W. It moved about E NE'ly across the southern part of Ireland and into the North Sea on the following day. Moderate winds accompanied this depression, but a few squalls, force 7, were reported.

A similar depression from the southwest moved up the Irish Channel on the 4th and 5th. The winds were generally moderate to strong; lowest barometer, 29.63 ins.

On the 6th another depression moved from the west of France up the English Channel, as shown.

An area of low pressure appeared near Hatteras June 6, accompanied by fresh winds. On the 7th it was central near lat. 40° 30' N., lon. 65° 30' W., wind fresh to strong, barometer 29.63 ins. During the night the barometer fell to 28 82 ins., and near the center the winds increased to the strength of a whole gale. On the 9th vessels to the southward of the storm track had westerly gales, force 9/10.

On the 7th a depression that had moved from Newfoundland was central near lat. 50° N., lon. 38° W. Thence it moved NE'ly and disappeared on the 8th. One vessel reported highest force of wind 10.

On the 15th a depression moving NE'ly, crossed the 30th meridian near 51° N. It was accompanied by gales, force 7. On the 16th it disappeared toward Rockall.

During the month frequent fog was experienced from longitude 42°, between 45 N. and 48° N., across the Grand Banks to the coast. Occasional fog was reported by vessels from the Grand Banks to the English channel.

Several icebergs were sighted during June between lat. 45° 30' N. and lat. 48° N., and from 45° W. to 50° W. The greatest number and largest bergs were seen between longitude 49° W. and the coast of Newfoundland.

**Charts Published, Canceled, and Extensively Corrected During the Month of June, 1894.**

**Charts Published.**

1401. Pilot Chart of North Pacific Ocean, July, 1894.
1415. Pilot Chart of the Great Lakes.
1482. West Indies: Saint-Croix Island.
1427. British Columbia: West Coast of Vancouver Island. Naspatti and Onouhinah Inlets.
1429. Brazil: Port Victoria and Espirito Santo Bay.
1430. British Columbia, West Coast of Vancouver Island: Esperanza and Nuchalitz Inlets, with plan of Queen's Cove, Esperanza Inlet.
1431. British Columbia: Beaver Harbor and Alert Bay and Entrance of Nimpkish River.
1433. British Columbia: Sequash Anchorage, Queen Charlotte Sound and Beaver Cove, Broughton Strait.
1438. British Columbia: Oyster and Telegraph Harbors, with plans of Osborn and Maple Bay.

**Charts Canceled.**

486. Brazil: Plan of Espiritu Santo Bay and Port of Victoria by H. O. chart 1429.
24. South Atlantic Ocean: Sheet 1: from the equator to 65° south latitude, by H. O. charts 828, 828a, 1130 and 1132.
24. South Atlantic Ocean Sheet 2, by H. O. charts 1131 and 1133.
374. Ten anchorages on coast of Venezuela, by B. A. charts 230, 394, 807, 509 and 510.
782. Coast of Italy: Trapani and Galipoli Harbors by B. A. charts 204 and 1643.
994, 995, 1127, 1128 and 1129. Great Circle Sailing charts of the world, old edition, by Nos 1280, 1281, 1282, 1283 and 1284, respectively, new editions of the same.

**Charts Extensively Corrected.**

1270. Japan: Nangasaki Harbor and Approaches.
121. Kingsmill or Gilbert Islands: Makin or Pitt's Island and Tarawa or Touching Island.
1283. Korea: Approaches to Chemulpho, with plan of Chemulpho anchorage.

## NAVIGATION FLUVIALE.

### Départs de bateaux à vapeur.

SAMEDI, 4 AOUT 1894.

Bayou Lafourche—G. W. SENTELL, à 5 P M
Shreveport—NAT F. DORTCH, à 5 P M

## BULLETIN MARITIME.

VENDREDI, 3 AOUT 1894

**EXPÉDIÉS EN DOUANE.**

Steamship norv Agnes. Felsen, Bocas del Toro
Steamship am El Mar. Grant, New York.

**ARRIVÉS.**

Steamship am El Norte, Hawthorn, New York.
Steamship ang Texan, Bertie, Liverpool, via les Indes Occidentales et les ports au Venezuela et de la Colombie.
(précédemment rapporté à la Quarantaine.)

**BATEAUX A VAPEUR.**

Stella Wilds, Aiken, New Hope.
G W Sentell, Blanchard, Donaldsonville.
Emma McSweeney, McSweeney, Grand Isle
Lougre Two Friends, Bayou des Allemands

**Arrivages de produits.**

NEW HOPE——par steamer Stella Wilds Fret assorti.
GRAND ISLE—par steamer Emma McSwee ney—Fret assorti.
DONALDSONVILLE—par steamer G W Sentell—3 sacs riz brut

**Reçu par les chemins de fer:**

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE—Fret assorti.
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR. 400 sacs riz brut
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—Fret assorti.
N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR. Fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—Fret assorti.
ILLINOIS CENTRAL RAILWAY & YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR—229 balles coton
SOUTHERN PACIFIC COMPANY—139 barils sucre 206 barils mela se

**Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.**

**NEW-YORK.**

Steamship El Dorado, Percy...... parti 1er août
Steamship New Orleans, Bette... parti 28 juillet

**LIVERPOOL.**

Steamship Floridian, Bertie......parti 23 juin
Steamship Governor, Lockhardt... parti 27 juin
Steamship Architect, Thompson... parti 14 juin
Steamship Bernard Hall Edwards..parti 16 mai
Steamship Yucatan, Japha.........parti 7 juillet
Steamship Electrician, Shaw......parti 14 juillet
Steamship Nicaraguan, Winder.. parti 18 juillet
Steamship Mexican, Alexander.......parti 25 juil
Steamship Darien, Wrake..........parti 26 juil
Steamship Astronomer, Wallace....parti 28 juil
Steamship Barbadian, Highton.....parti 30 juil

**HAMBOURG.**

Steamship Annie, Rose............parti 27 juil
Steamship Grassbrook, Burmeister parti 4 juillet

**SWANSEA**

Steamship European, Barnes.....parti 4 juillet

**LONDRES.**

Steamship European, Barnes.....parti 4 juillet

**SUNDERLAND.**

Steamship Resolute, Barnes......parti 6 juillet

**HAVRE.**

Steamship Canaries, Durot.......parti 22 juillet

**RIO DE JANEIRO.**

Steamship Strabo, Fisher........parti 13 juillet

**LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.**

**STEAMERS.**

| Nom. | Destination | Mouillage |
|---|---|---|
| Colonia | Havre | 4e dist, 42 |
| Clinton | Havane & Fla Pts | Alger |
| Cuban | Liverpool | 1er dist. 37 |
| Eberfeld | Hambourg | 1er dist. 27 |
| El Norte | New York | Alger |
| El Mar | New York | Alger |
| Frontera | Mexique | 1er dist. 13 |
| Glendower | ........... | 1er dist. 20 |
| John Wilson | Bluefields | 1er dist. 15 |
| Jos. Oteri. Jr | Laid up | 1er dist. 15 |
| New York | Havane | Alger |
| S Pizzati | Ceiba | 1er dist. 14 |
| Texan | Liverpool | 1er dist. 28 |
| Wanderar | Laid up | 2e dist. 30 |
| Whitney | Havane | Alger |
| **NAVIRES.** | | |
| Heinrich | Brême | 4e dist. 45 |
| Magdaline | Brême | 1er dist. 44 |
| **BARQUES.** | | |
| Gustav & Oscar | Brême | rue 1 re |
| Sophia | Oporto | 4e dist. 48 |
| **GOELETTES.** | | |
| Catha Minerva | Key West | 3e dist |
| Eleanor | ........... | Gretna |
| L. N. Dantzler | ........... | 3e dist |
| Santo Oteri | Laid up | 1er dist. 13 |

---

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Venant d'être reçu de France des premières maisons, des fentres et autres articles pour la réparation de pianos, à laquelle je donne mon attention personnelle: pins de trente ans d'expérience. Spécialités pour les accords de pianos; ordres de la campagne promptement exécutés.
30 mars—

---

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

## PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

# MAGNIFIQUE VENTE EN PARTAGE
## DE
# PROPRIÉTÉS COMMERCIALES
## CENTRALEMENT SITUÉES.
## Résidences, Demeures et Plantations,

Constituant les placements de capitaux les plus stables qui soient. La dernière occasion de la saison pour des achats de premier ordre.

L'Excellent Coin, Nos 196 et 198 Commune et Baronne.

L'emplacement d'un Commerce Lucratif, No 19 rue Royale.

Les Grands Magasins, Nos 24 et 26 rue de Chartres.

Le Magasin Central. No 16 Passage de la Bourse.

Site Supérieur en face de la Poste, No 15 rue Decatur.

Le Magnifique Magasin, No 53 rue Decatur, coin Bienville.

Le Magasin Proéminent, No 59 rue de Chartres, coin Bienville.

L'Entrepôt en Briques, Nos 157 et 159 rue Bienville.

La Massive Maison de Résidence en Briques, Nos 170 et 172 rue St Pierre, et Nos 21 et 23 Promenade Carondelet.

L'Agréable Maison de Résidence, No 12 Place de l'Université.

La Grande Maison de Résidence et les Terrains Magnifiquement Embellis. No 159 Avenue Esplanade.

La Jolie Résidence, No 151 Avenue Esplanade.

La Splendide Maison de Résidence No 50 Avenue Esplanade.

La Maison de Résidence Centrale, No 170 rue de la Douane.

La Belle Maison de Résidence, No 161 rue Bienville.

La Maison de Résidence Confortable, No 79 rue Conti.

L'Antique Maison de Résidence, No 281 rue de Chartres.

La Maison de Résidence en briques, bien Construite, à trois Etages avec Attic, No 286 N. Remparts.

Le Cottage en Bois, Nos 99 et 101 rue Constantinople.
—ET—
Une Plantation sur le Bayou Têche Paroisse Ibérie.

## Offrant à toutes les Classes d'Acheteurs une Occasion de Placer leur Argent Sûrement et Lucrativement.

## Succession d'Antoine Lanata.

No 42,043—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

# PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN,
W. A. KERNAGHAN, ENCANTEUR.
BUREAU NO 14, NOUVEAU NUMERO 138, RUE CARONDELET.
# MERCREDI, 8 AOUT 1894

A midi à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 14 juin 1894 et signé le 20 juin 1894 et d'un ordre daté le 28 juin 1894 homologuant les procédures d'une assemblée de famille tenue devant Jas. Fahey, notaire public le 26 juin 1894 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite cour, Division A, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, savoir

### COMMERCE.

1° **Le coin d'affaires florissant**, comprenant les deux magasins en briques, à trois étages, Nos 196 et 198 rue Commune, coin est de la rue Baronne dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Commune, Gravier, Carondelet et Baronne. Le terrain mesure d'après un plan en certificat d'arpentage de Louis H. Pilié, sous voyer de la ville, le 4 déc. 1884, annexé à un acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le ... mai 1885, 45 pieds de façade rue Commune, 110 pieds 3 pouces 3 lignes de profondeur et de façade rue Baronne, 108 pieds 2 pouces de profondeur du côté de la ligne, et 23 pieds 6 lignes de largeur sur la ligne de derrière. Sa situation centrale et sa proximité aux grandes structures actuellement en voie de construction dans le voisinage lui donnent une stabilité sans seconde. Une excellente occasion pour capitaliste et rentier. Sujet à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 et 1895 au taux de $..250 par an. Le tout étant loué rapportera $4,000 par an.

2° **L'emplacement de commerce bien connu, longuement établi et prospère de M. Grégoire**, dans le magasin en briques à 2 étages No 19 rue Royale, dans le Second District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Royale, Bourbon, Canal et Douane. Le terrain est désigné sur un plan faisant partie des archives de H. B. Cenas, ancien notaire comme terrain No 3, et mesure, au pied américain, 23 pieds 5 pouces de façade rue Royale, sur une profondeur de 59 pieds 8 pouces entre lignes parallèles. Dans la meilleure situation du centre de la rue du Canal qui en fait un produit placement d'une valeur égale. Sujet à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $1,800 par an.

3° **Le massif magasin en briques à quatre étages**, No 24 rue de Chartres, dans le deuxième district de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Chartres, Dorsière, Canal et Douane. Le terrain mesure environ 25 pieds de face à la rue de Chartres sur environ 65 pieds de profondeur, selon un plan de C. A. Hedin, le 22 avril 1855.

4° **Le massif magasin en briques à quatre étages**, No 26 rue de Chartres dans le Second District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Chartres, Dorsière, Canal et Douane. Le terrain est désigné par la lettre A sur un plan de Louis H. Pilié, sous-voyer de la ville, en date du 15 juin 1880. Le dit terrain mesure, au pied américain, 22 pieds 2 pouces de façade rue de Chartres sur 65 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes du côté de la rue de la Douane appartenant à la propriété anciennement appartenant à John Hagan. Ces magasins sont situés dans une excellente situation, près des magasins de la maison Stoll & Lister, dans les successeurs de W. E. Hau, qui s'est fait fortune. Les deux magasins sont vendus sujets à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $1,920 par an.

5° **Le magasin en briques à trois étages**, avec attic, No 16 Passage de la Bourse, dans le Second District de cette ville dans le carré d'ilet borné par le Passage de la Bourse et les rues Chartres, Canal et Douane. Le terrain est désigné sur un plan faisant partie des archives de H. B. Cenas, ancien notaire comme le terrain No 7 et mesure, au pied américain, 29 pieds 8 pouces de façade sur le Passage de la Bourse, et une profondeur irrégulière de 31 pieds 3 pouces sur la ligne la plus près de la rue du Canal, et 32 pieds 8 pouces de l'autre côté, sur 30 pieds 5 pouces de largeur à la ligne inférieure, le tout plus ou moins. Sa proximité de la rue du Canal en fait un placement d'argent sûr et rémunérateur. Sujet à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $720 par an.

6° **L'attrayant magasin en briques à deux étages** No 15 rue Decatur et 18 Dorsière, dans le Second District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Decatur, Dorsière, Canal et Douane. Le terrain est désigné par le No 7 sur un plan de E. Pilié, architecte, en date du 29 avril 1882, et mesurant 29 pieds 11 pouces 3 lignes de façade sur chacune des rues Decatur et Dorsière, sur une profondeur de 71 pieds 3 pouces 6 lignes, s'étendant d'une rue à une autre.

Immédiatement en face de la Poste, dans le meilleur ilet d'affaires de cette section, ce qui en fait un placement de fonds de valeur. Sujet à un bail y attaché expirant le 1er mars 1897 au taux de $1,080 par an.

7° **Le magasin rémunératif en briques à trois étages**, No 53 rue Decatur, coin sud-ouest de la rue Bienville dans le deuxième district de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Decatur (Vieille Levée), Chartres, Douane et Bienville.

Le terrain est désigné par le No 5 sur un certain plan dressé par Louis Surgi, voyer, le 9 août 1849, annexé à un acte passé pardevant W. W. Christy, ancien notaire, le 14 août 1849. Le dit terrain forme le coin Décatur, anciennement Vieille Levée, et Bienville, et mesure 23 pieds 1 pouce 6 lignes de façade rue Decatur sur 74 pieds 5 pouces et 1/2 ligne de profondeur et de façade rue Bienville. Près de la rivière, de chemins de fer, et dans une bonne situation. Sujet à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1895 au taux de $540 par an.

8° **Le magasin et résidence en briques bien situé, à trois étages**, No 59 rue de Chartres, coin nord-ouest de la rue Bienville dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Royale, Bienville et Conti.

Le lot de terre mesure, en mesure françaises 22 pieds de face à la rue de Chartres sur 90 pieds de profondeur et face à la rue Bienville.

La propriété a le magasin et autres chambres au rez de chaussée, grande vérandah au second étage, et salons et chambres à coucher au second et au troisième étages. Connu comme l'emplacement de grocerie populaire de MM. Mastrel & Dietrich. Il est bien situé pour autres affaires ou résidence, et le succès de ceux qui l'occupent indique que c'est un bon placement. Sujet à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1896 au taux de $840 par an.

9° **L'entrepôt en briques à un étage** avec côtés en bois du magasin de musique de Junius Hart, Nos 157 et 159 rue Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Bourgogne et Remparts. Le terrain est composé de deux lots, mesurant ensemble 62 pieds de face à la rue Bienville, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout plus ou moins. A proximité du centre des affaires, accessible par des rues pavées, le rend agréable pour entrepôt ou autre but commercial. Sujet à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $300 par an.

### MAISONS ET RESIDENCES.

10° **La résidence en briques à deux étages**, Nos 170 et 172 rue St Pierre, et Nos 21 et 23 Promenade Carondelet, ayant balcon en fer, corridor, dix chambres, allée, etc., dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues Tremé, St Pierre et St Claude.

Le terrain est une certaine portion mesurant 48 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la Promenade Carondelet, 44 pieds 6 pouces de face à la rue St Pierre, 65 pieds 2 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue St-Claude et 68 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Tremé, le tout d'après un plan par L. H. Pilié, voyer, le 22 avril 1880, dont une copie est annexée à un acte pardevant Jas. Fahey, notaire, le 7 mai 1880. Commandant le grand commerce de la rue St Claude, et attenant à la grande fabrique de cigares de MM. Walke. Un placement certain d'être rémunérateur.

11° **La résidence en briques désirable, centrale**, à deux étages et attic No 12 Place de l'Université, anciennement Dryades, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par la Place de l'Université, les rues Rampart, Canal et Commune, ayant corridor, salons, salle à manger et cuisine au premier étage, corridors, douze chambres à coucher, chambre à bain, gaz etc. aux étages supérieurs, cour dallée, citerne, hydrant etc.

Le lot de terre est désigné par le lot No 1, sur un plan par H. Moellhausen, architecte et ingénieur civil daté le 13 juillet 1846, déposé au bureau de L. T. Caire, ex notaire, d'après lequel le dit lot mesure 29 pieds 1 pouce de face à la Place de l'Université par 125 pieds 10 pouces 5 1/2 lignes de profondeur sur une ligne, et 124 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 2, avec une largeur au fond de 26 pieds 3 pouces ensemble avec l'usage d'une allée au fond, en commun avec celui de ..., et actuellement, et s'ouvrant sur la rue de K...s parte.

Près de la rue du Canal des amusements et du centre des affaires, ce qui la fait rechercher par une bonne classe de locataires, ou elle est convenable pour une résidence privée ou professionnelle. Cela paiera comme placement. Sujette à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $720 par an.

### LA BELLE MAISON DE FEU A. LANATA.

12° **La belle résidence, cottage élevé en bois** sur fondation en briques No 159 avenue de l'Esplanade dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue de l'Esplanade les rues Kerlerec, Remparts et St Claude.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage avec mansarde sur fondation élevée en briques, retiré du trottoir, entouré d'un gril age riche en fer, accessible par un double escalier qui conduit à une grande véranda, dans un large corridor au centre, ayant sur un côté des salons doubles avec arches, bibliothèque, salle à manger, de l'autre côté quatre grands appartements à coucher, chambre à bain et tous autres conforts.

Dans l'attic il y a espace pour plusieurs chambres. Le fondation est de 12 pieds de hauteur, et est divisée en une cuisine, cave, quatre chambres à coucher, lavoir, etc. Au fond du terrain est une écurie en bois à deux étages, ayant remises pour voiture établis chambre pour foin, cour et chambre pour cocher. Le tout est décoré d'une façon exquise et bien fait partout. Le site est de promenades, des arbres ombreux, arbustes et pelouse.

Le terrain est décrit comme une certaine portion désignée par la lettre A sur une esquisse par Louis H. Pilié, voyer, le 29 septembre 1885. La dite portion de terre commence à une distance de 64 pieds 10 pouces du coin de la rue St-Claude, et mesure, en mesure américaine, d'après la dite esquisse, 96 pieds 3 lignes de face à l'avenue Esplanade sur une profondeur sur le côté vers la rue des Remparts de 180 pieds 2 lignes et sur l'autre côté vers la rue St-Claude, elle a une première profondeur de 140 pieds puis elle court vers la rue Remparts 84 pieds, puis une seconde profondeur de 41 pieds 2 pouces 5 lignes, puis une seconde largeur de 12 pieds 2 pouces.

C'est une des plus parfaites résidences sur le grand boulevard Esplanade, ayant tout ce qu'il y a d'essentiel pour en faire une résidence aristocratique complète. A une petite distance de marché du centre des affaires et quelques minutes de plusieurs des nouvelles lignes de chars électriques. Pour l'apprécier complètement, il faut l'inspecter, et pour cela des cartes seront fournies par les encanteurs. On pourra la visiter en présentant les cartes de midi à 4 heures P. M.

13° **La magnifique résidence en bois, à deux étages**, No 151 avenue de l'Esplanade, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue de l'Esplanade, les rues Kerlerec, Remparts et St-Claude. Ayant corridor, salons, salle à manger, chambre d'attente, et une chambre à coucher et cuisine au premier étage, corridor, sept chambres à coucher et chambre à bain au second étage. Au fond se trouve une bâtisse en briques, à deux étages, ayant dix chambres.

De chaque côté il y a amplement de terrain pour jardin et une jolie cloture. Le terrain est décrit comme une certaine portion désignée par la lettre B, sur l'esquisse mentionnée ci-dessus, par L. H. Pilié du 29 septembre 1885, laquelle dite portion de terre commence à une distance de 126 pieds 10 pouces 5 lignes de l'encoignure de la rue des Remparts, et mesure, en mesure américaine, d'après la dite esquisse 79 pieds 11 pouces de face à l'avenue Esplanade sur une profondeur sur le côté vers la rue des Remparts de 189 pieds 4 pouces, et une première profondeur sur l'autre ligne de côté de 180 pieds 2 lignes, et à ce point s'élargit de 12 pieds 2 pouces, et à une seconde profondeur de 13 pieds 4 pouces, et une largeur dans le fond de 92 pieds 2 pouces 1 ligne. Une jolie résidence sur une belle avenue. Sujette à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $780 par an.

14° **L'élégante et confortable résidence en Briques à Trois Etages avec Attic**, No 50 Avenue de l'Esplanade dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par l'Avenue de l'Esplanade, les rues Quartier, Chartres et Royale. Elle a galeries en fer, corridor, salons, salle à manger et cuisine et deux chambres au premier étage, corridors, dix chambres à coucher et chambre à bain aux étages supérieurs; cour dallée, citerne, hangar, etc.

Le terrain est composé de deux lots, dont un mesure 21 pieds 4 pouces de face à l'avenue de l'Esplanade sur une profondeur de 110 pieds, et l'autre lot mesure 27 pieds 7 pouces 7 lignes de face à l'avenue de l'Esplanade sur une profondeur de 112 pieds plus ou moins et adjacent au lot décrit en premier lieu, faisant une façade totale sur l'avenue de l'Esplanade de 48 pieds 11 pouces 7 lignes. Sur un site convenable, ayant l'agrément de plusieurs lignes de chars urbains, et bien situé pour résidence tranquille et respectable. Sujette à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $900 par an.

15° **La résidence centrale en briques à deux étages et attic**, No 170 rue de la Douane, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Bourgogne et Dauphine ayant corridor, salons, salle à manger et cuisine au premier étage; corridors et 5 chambres à coucher aux étages supérieurs.

Le lot de terre mesure environ 26 pieds 3 pouces de face à la rue Douane sur une profondeur de 92 pieds entre lignes parallèles, et s'étendant en arrière jusqu'à une allée au fond de 8 pieds de large, s'ouvrant sur la rue Bourgogne. A un ilet de la rue du Canal, du Grand Opera House et du Y. M. G. Club et sera un placement rémunératif. Sujette à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $600 par an.

16° **La belle résidence en briques à deux étages**, avec mansarde, No 161 rue Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Remparts et Bourgogne, ayant corridor, salons, salle à manger, cuisine et chambre à coucher au premier étage, corridors, dix chambres à coucher et chambre à bain aux étages supérieurs, allée et cours dallées, citerne, hangar, etc.

Le lot de terre est désigné par le No 3 sur un plan annexé à un acte pardevant M. de Armas ex notaire le 26 avril 1820, lequel lot d'après une esquisse par J. A. d'Hemécourt, le 1er avril 1859, mesure en mesure américaine 32 pieds 4 pouces de face à la rue Bienville, 127 pieds 11 pouces de profondeur sur le côté vers la rue Remparts et 128 pieds de profondeur sur la ligne vers la rue Bourgogne et 32 pieds 4 pouces de large sur la ligne du fond. Près du centre des affaires et en face du Y. M. G. Club. Un placement sûr et productif, en demande par des locataires aux gens aisés. Sujette à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $960 par an.

17° **La Résidence Confortable en Briques à trois étages**, No 79 rue Conti, l'ilet borné par les rues Conti, St Louis, Royale et Bourbon, ayant corridor, salons, salle à manger et cuisine au premier étage, corridors et un et et une chambre à coucher aux étages supérieurs.

Le lot de terre est désigné par le No 4 sur un plan par H. Howard, architecte, le 20 septembre 1845, déposé comme plan No 103, dans le livre de plans de T. Guyol, ex notaire, le dit lot ayant en mesure américaine 26 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Conti, sur une profondeur de 73 pieds 9 pouces entre lignes parallèles, ayant borné sur un côté par le lot No 5, et sur l'autre côté par le lot No 3 et au fond par une allée ou passage, de 3 pieds 3 pouces 6 lignes de largeur, s'ouvrant sur la rue Bourbon, en commun avec le dit lot et la propriété adjacente, ainsi que cela est indiqué sur le plan mentionné ci-dessus. Convenable pour résidence ou comme placement et à proximité de la rue du Canal. Sujette à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $540 par an, payable au taux de $50 par mois en hiver et $40 par mois en été.

18° **Le cottage-résidence antique et de belle apparence architecturale en briques en étage de terre**, No 281 rue de Chartres dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Royale, Ursulines et Hôpital, ayant grille en fer, large galerie, corridor, quatorze chambres et chambre à bain.

Le lot de terre mesure, en mesure Américaine, 73 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue de Chartres sur 160 pieds 1 pouce 2 lignes de profondeur, et 74 pieds 9 pouces 5 lignes de large sur la ligne du fond. Le tout d'après un plan par C. A. de Armas, voyer le 14 octobre 1865. Dans un voisinage tranquille et respectable cela en fait un joli site pour résidence. En face de l'église Ste-Marie et du Palais de l'Archevêque. Sujet à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $180 par an.

19° **La résidence bien construite en briques à trois étages avec attic**, No 286 N. Remparts, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Hôpital et Quartier, ayant corridor, salons, salle à manger et cuisine au premier étage, et corridors et dix chambres à coucher aux étages supérieurs.

Le lot de terre mesure en mesure anglaise 31 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue des Remparts sur 67 pieds 4 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Bien situé pour des cure ou comme placement et rapportera sûrement un bon revenu.

20° **Le cottage en bois à un étage** Nos 99 et 101 rue Constantinople, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constantinople, Austerlitz, Magazine et Camp, retiré du trottoir et ayant galerie et six chambres. Le terrain est composé de deux lots désignés par les lots Nos 5 et 6 sur une esquisse par Louis H. Pilié, voyer, 19 décembre 1872, annexée à un acte pardevant Jas. Fahey, notaire, le 20 décembre 1872 d'après laquelle esquisse les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Constantinople, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Aussi, une certaine portion de terre, dans le même district et ilet que les lots décrits et dessus adjacente au lot No 5, étant en arrière de ceux-là, désignée par la susdite esquisse par la lettre A et formant le fond du lot No 24, et mesurant, en mesure américaine, d'après la dite esquisse, 30 pieds carrés. Dans un bon voisinage, à proximité des chars, des églises, marchés et écoles. C'est une bonne demeure.

### HABITATION.

21° **Certain morceau de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations y appartenant, situé sur le côté est du bayou Têche, dans la paroisse Ibérie, dans cet Etat, mesurant environ 5 3/4 arpents de face au dit bayou, sur 80 arpents de profondeur, faisant ainsi une surface superficielle de 460 arpents et étant borné au nord, ou au-dessus, par les terres de P. R. Sandaget, plus bas ou partie par les terres de Tollver & Lee ou ses représentants et en partie par celles de la succession de Mme C. S. Lewis; en face par le dit bayou Têche, et au fond par un petit cours d'eau, connu comme Petit bayou, sauf et exceptant une petite église construite sur le coin sud-ouest de la dite morceau, faisant face au Bayou Têche, et épargnée et occupée par l'église Baptiste Nazarene, la dite bâtisse étant la propriété de la congrégation de la dite église. Dans une section des plus fertiles de l'Ibérie, accessible par chemin de fer et par eau, et sur une de nos plus pittoresques rivières.

**Conditions**—Un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit de un an ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, et sur divisées de façon à satisfaire les parties intéressées, portant 7 pour cent d'intérêt par an, de la date de la vente jusqu'à paiement final. les actes de vente devant renfermer les clauses usuelles de sécurité, telles que non alienando, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations doivent être tenues assurées et la police transférée au détenteur ou détenteurs des billets, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1894 en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Jas Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.
7 juil—7 14 21 28—4 8 août

---

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE

# Vente en Partage

## Jeudi, 16 Août 1894.

## LA RESIDENCE

Elégamment Meublée,
No 159 Avenue de l'Esplanade,
Entre les rues Remparts et St-Claude.

## SURREY TOUT NEUF,

Barouche et Harnais.

### Succession d'Antoine Lanata

No 42,043—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Superbe salon de bois de rose, recouvert de peluche; piano Pleyel; vases à piédestaux; splendides miroirs pour cheminées et trumeaux; étagères de cabinet; statues de bronze; tableaux antiques à l'huile; gravures; chandeliers en verre de Bohême, taillés, importés (de douze becs); beaux tapis; ornements; rideaux de dentelles; lambrequins; abats-jour; magnifique porte-manteaux; chaises recouvertes de cuir; lustres suspendus et posés; stove; meubles de salle à manger en bois de rose et en noyer; argenterie et plaqué; verrerie taillée; vaisselle; meubles de chambre en bois de rose, acajou et noyer, avec armoires à glaces, presse à linge en bois de cèdre; meubles de cuisine et plusieurs beaux objets d'ornement et d'utilité pour un ménage. Les meubles sont de la meilleure qualité et fabriqués de matériaux rares et de choix.

Un Surrey Neuf avec flèche et brancards.

Une Barouche.

Un Jeu de Harnais Double.

D'après un inventaire enregistré.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN encanteur—Bureau No 14 nouveau numéro 138 rue Carondelet—JEUDI, 16 août 1894, à 11 heures A. M. il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 14 juin 1894 et signé le 20 juin 1894, et d'un ordre daté le 28 juin 1894, homologuant les procédures d'une réunion de famille tenue pardevant Jas Fahey, notaire le 26 juin 1894 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division "A" dans l'affaire ci-dessus intitulée, sur les lieux ci-dessus nommés—
Conditions—Comptant sur les lieux.
4 août—4 5 11 & 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

**A. Storrs and Bement Company vs Succession de P. Harnan.**

No 40 166.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur—Bureau No 14 (nouveau 138) rue Carondelet—MERCREDI, 5 septembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre en date du 27 juillet 1894, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

**Un certain lot de terre** situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio, Erato, Carondelet et Baronne mesurant 26 pieds de face à la rue Clio sur une profondeur de 93 pieds, entre lignes parallèles avec les droits d'usage d'une allée mesurant 5 pieds de profondeur de façade sur la rue Baronne, dans le coin de terre dans le fond de la dite allée mesurant 35 pieds vers les rues Clio et Erato et 33 pieds vers les rues Carondelet et Baronne comme il est indiqué sur une copie d'un plan annexé à un acte pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 22 janvier 1881, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignée par le No 178 rue Clio.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un ou en un et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur avec billets spécialement garantis par hypothèque et privilège du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final.

Les actes de vente contiendront les clauses usuelles de garanties, telle que non alienando 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection des billets.

Les améliorations doivent être assurées, la police transférée au porteur ou porteurs des billets et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1894, en sus du prix de son adjudication. 10 pour cent au comptant du prix du dit enchère sera requis au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant G. C. Préot, notaire, aux frais des acquéreurs.
4 août—4 11 18 25—Sept. 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

**VENTE EN PARTAGE.**

**Meubles de Bureau, Actions et Billets.**

**Succession d'Antoine Lanata.**

No 42,043—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN Encanteur—Bureau No 14 (nouveau No 138) rue Carondelet—MARDI 14 août 1894, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement rendu le 14 juin 1894 et signé le 20 juin 1894, et d'un ordre daté le 28 juin 1894, homologuant les procédures d'une assemblée de famille tenue pardevant Jas. Fahey, notaire, le 26 juin 1894, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A. dans l'affaire ci-dessus, au local coin des rues Baronne et Commune—

1. Un lot de meubles de bureau, consistant en pupitres, chaises, coffre fort, tables, presse à lettres, pendule, etc.
2. L'intérêt du défunt, se montant à 6,329me dans un certain fond de 440 actions de la Mexican International Improvement Company.
3. Cent actions du fonds capital de la Kentucky Land Company
4. Cinquante actions du fonds capital de la Lee Manufacturing Company.
5. Six cents actions du fonds-capital du Mountain View Manufacturing Company.
6. Onze cents actions du fonds capital du Ryland Gold Mining Company.
7. Six mille cinq cents actions du Bon Homme Mining Company.
8. Un billet de huit mille dollars.
9. Un billet de six cents dollars.
10. Un billet de cinq cents dollars.
Le tout conformément à un inventaire déposé.
Conditions—Comptant sur les lieux.
3 août—3 4 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Mme L. M. Delogny vs ses Créanciers**

No 1 641—Vingtième Cour de District Judiciaire pour la paroisse St Jacques.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 14 (nouveau No 138) rue Carondelet—MERCREDI 29 août 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté le 17 juillet 1894, par l'Hon. Walter Guion, juge de la Cour ci-dessus, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété décrite ci-après, à savoir—

**Un certain morceau de terre** connu comme Delogny et quelquefois connu comme plantation sucrière de Catahanousse situé sur la rive droite du fleuve Mississipi, paroisse St-Jacques, Etat de la Louisiane, ayant à peu près 26 arpents de face au fleuve Mississipi, sur une profondeur de 75 à 80 arpents, s'étendant et borné par les doubles concessions de la dite plantation, borné en haut par les terres appartenant à feu Valérien Choppin et maintenant à sa veuve, et en bas par les terres appartenant alors, aussi audit Choppin, s'étendant jusqu'aux quarante arpents et alors par autres terres anciennement, formant les doubles concessions de Millet. Les lignes formées de quatre et demi degrés, plus ou moins, et ayant à peu près 1,750 arpents de superficie de bonne terre à cannes. Il y a à peu près 115 arpents de plant de canne, 135 arpents de souches de première année, 75 arpents de souches de deuxième année, 65 arpents de maïs et 55 arpents en fèves d'engrais.

Tous les travaux de l'entière récolte sont terminés (laid by) et en bonne condition. Sur la plantation il y a 23 mulets, 12 charrettes, outils aratoires et environ 125 cordes de bois, le tout conformément à un inventaire déposé à la cour. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un crédit de un et deux ans avec billets payables à l'ordre de l'acquéreur et par lui endossés, garantis par hypothèque spéciale, privilèges et lien de vendeur, portant intérêt à 8 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final. L'acte de vente doit contenir les clauses usuelles telle que le non alienando, cinq pour cent honoraire d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des dits billets. Les améliorations doivent être assurées, la sucrerie pour la somme de dix mille piastres et la police ou les polices transférées au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1894 en sus du prix de son adjudication. 10 pour cent comptant du prix de son enchère seront requis au moment de la vente

Acte vente pardevant M. Voorhies, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28juil—28—août 4 11 18 25 29

---

VENTES A L'ENCAN

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Une Magnifique Occasion pour un Acquéreur.

## UN SUPERBE MOULIN A SCIE,

A STRADEE, LOUISIANE,
—ENSEMBLE AVEC—
Une Grande Quantité de Terres Plantées de Cyprès l'Environnant,
—SUR LE—
**Chemin de Fer Illinois Central**
—ET LE—
**Bayou Manchac.**

## PROPRIETES SITUEES

**Dans la Paroisse Tangipahoa**

Smith Brothers & Co., Limited,
—ET—
Gentry Brothers
—VERSUS—
W. J. Athens Lumber Co., Limited

No 40,887—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E.

## MERCREDI, 15 AOUT.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. ROBINSON, encanteur—Bureau nouveau numéro 123 ancien numéro 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 15 août 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 11 juillet 1894 à l'encan il sera vendu—

1° **Une portion de terre** avec toutes les améliorations qui s'y trouvent comme il est décrit sur un plan du voyer de Geo. H. Grand jean, ingénieur civil, en date du 6 juillet 1894 comme suit: Le terrain ci-dessus mesuré Green mesures, trois (3) chaînes de largeur sur le côté Est et cinq (5) chaînes de largeur sur le côté Ouest du centre du chemin de fer Illinois Central R R, sur une longueur de vingt chaînes partant du Quarantième poteau de mille du Illinois Central R. R. et s'étendant vers le sud. Les trois acres nord et sud sont perpendiculaires et ceux de l'est et l'ouest sont parallèles à la voie du chemin de fer contenant dix (10) acres ouest et six (6) acres est du chemin de fer, étant un total de seize (16) acres comprenant toutes les améliorations maintenant existant à Stradee paroisse Tangipahoa, Lne, et étant dans la section 28, Township 8, Range Sud 8, District Greenburg, East La., de la susdite Il doit être exclu le droit de la voie, s'il y a de la Compagnie de Chemin de fer Illinois Central Les améliorations consistent en un nouveau moulin à scie avec tous les appareils modernes, une confortable maison pour pension et plusieurs cottages et bois submergés dans le Bayou Owl estimés entre 300,000 et 500,000 pieds.

2° **I. e N. E. 4 de la section 29 dans le township** 8 sud du Range 8 Est, dans le district de terre de Greenburg renfermant cent soixante (160) acres d'après la patente de l'Etat No 237, en date du 8 février 1876. Toute la section 28 contenant six cent soixante huit ou environ (668 88 A) acres, excepté la portion ci-dessus de terre et les améliorations décrites dans le lot 1, et avec la partie Occidentale Nord de la section 23 contenant cent soixante un et quatre-vingt-un et huit centièmes (161 08) acres, le tout dans le township 8 range 9 Est du district de terre de Greenburg la dite terre comprise dans le mille près de 40e poteau de l'Illinois Central Railroad et bornée au nord par terre de Branch et au sud par le North Pass Manchac.

Conditions comptant. Les taxes de 1894 devront être assumées par les acquéreurs. 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. Morgan Gurly, notaire.
13 juil—13 18 25—1 8 15 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Propriété de Second District.

## COTTAGES,

Prieur, près l'Avenue Ursulines.

**Succession du Rév. Hyacinthe Tumoine.**

No 41,180.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. ROBINSON, encanteur—Bureau nouveau numéro 123, vieux numéro 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 15 août 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon N. H. Rightor, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 3 juillet 1894, Dossier No 41,180 pour le compte de la susdite succession, il sera vendu à l'encan—

1° **Un lot de terre** situé dans le faubourg Tremé en cette ville dans l'ilet compris entre les rues Prieur, Roman, St Philippe et Ursulines, désigné par le No 10 de l'ilet numéro 13, sur un plan dressé par A. d'Hemécourt, en date le 22 décembre 1836, et déposé en l'étude de Félix Grima, ancien notaire, le dit lot de terre mesure, au pied américain, 31 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Prieur, 31 pieds 6 pouces 4 lignes sur la ligne du fond et 107 pieds 11 pouces 1 ligne de profondeur. Ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent consistant en un cottage simple en bois, 5 chambres et galerie sur le côté et désigné par le numéro municipal 185 rue Prieur.

2° **La moitié indivise du lot de terre**, situé dans le faubourg Tremé en cette ville désigné par le No 11 de l'ilet No 13, borné par les rues Roman, Prieur, St Philippe et Ursulines, sur un plan de A. D'Hemécourt, en date du 22 décembre 1836 et déposé en l'étude de Félix Grima, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure, au pied américain, 31 pieds 6 pouces et 4 lignes de largeur dans la rue Prieur, 31 pieds 7 pouces et 5 lignes sur la ligne du fond, et 86 pieds 11 pouces 1 ligne de profondeur, étant adjacent au lot No 10. **Ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent** consistant en un cottage simple en bois, 3 chambres et désigné par le numéro municipal 183 rue Prieur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, en sus du prix de son enchère, et fera un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Antoine Doriocourt, notaire.
11 juil—11 18 25 août 1 8 15

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Résidence à Deux Etages dans le Premier District.

**No 143 rue Race, entre Magazine et Constance.**

A l'Encan.

**Succession d'Andrew Brown.**

No 29,723.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans—Division E.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 8 août 1894 à midi à la Bourse des Encanteurs en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 26 juin 1894, il sera vendu à l'encan, la propriété ci après décrite, à savoir.

**Deux certains lots de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Race, Constance, Robin et Magazine, désignés par les Nos 3 et 4 sur un plan fait par Schreiber, le 28 avril 1837, et 4/7 d'une ligne de face à la rue Race sur une profondeur de 120 pieds (au pied américain). Etant la même propriété acquise par feu Andrew Brown de Mme J. Callender et Mlle E. M. Callender par acte passé pardevant D. J. Ricardo, ancien notaire en cette ville, le 28 juin 1857. Les améliorations consistent en une résidence à deux étages connue par le No 143 rue Race, ayant galerie de face et corridor, et au premier étage, 6 chambres dans la bâtisse principale et une bâtisse à deux étages dans le fond avant 8 chambres.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un crédit d'un et deux ans, avec billets garantis par hypothèque et privilège et lien de vendeur, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la date de la vente jusqu'à paiement final, l'acte de vente devra contenir les clauses de 5 pour cent d'honoraires d'avocat, en cas de procès pour en forcer la collection des dits billets, le pacte de non alienando.

Les améliorations doivent être assurées et la police transférée au porteur des dits billets. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1894, en sus du prix de son adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Hewes T. Gurley, notaire.
1er juil—1 8 15 22 29—août 5 8

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Charles P. Gould vs ses Créanciers.**

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 42,756.

## Le Contenu des Nos 144 et 146 rue Conti,

**Appartenant à la Bauner Pickle Co., Insolvable.**

## Lundi, 6 Août 1894, à 11 A. M.

Conformément et en vertu d'un ordre de l'Hon G. H. Théard, juge de la Division E, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 23 juillet 1894, nous procéderons à la vente à l'enchère publique au local 144 et 146 rue Conti, le LUNDI, 6 août 1894, des effets suivants:
1 Machine et bouilloire.
Un lot vinaigre, catsup, pickles, Pepper, balances, bouteilles etc., d'après inventaire.
Conditions—Comptant.
E. CURTIS & CO., Encanteurs.
28 juillet—4 août

---

THE NEW ORLEANS BEE
(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

ABONNEZ-VOUS A
LA REVUE HEBDOMADAIRE
La plus intéressante des revues parisiennes Romans, Histoires, Voyages, etc.
Abonnement $6.40 par an; 6 mois $3.30
Abonnement d'essai de 3 mois $1.
La Revue hebdomadaire publie la première après l'apparition en volume, à l'exclusion de toute autre revue et journal, les romans des principaux écrivains de ce temps, notamment Paul Bourget, François Coppée de l'Académie française, Alphonse Daudet, Henry Gréville, Richepin, E. Rod, A. Theuriet, Emile Zola, etc., etc.
La Revue hebdomadaire paraît en une livraison de 160 pages donnant 8,320 pages de 52 numéros, plus de 40 vols. par année.
S'adresser à la librairie L. Dormigny, 126 W. 25th St. New York; à sa succursale à Montréal, 1606 rue Notre-Dame et à ses Agents. Spécimen gratuit, avec circulaire explicative, donnant la liste des primes, envoyé contre réception de 3 cents en timbre-poste.
En vente à la Nouvelle-Orléans, chez George F. Wharton, 5 Carondelet str.
22sept 3m—Dim Mar Jeu

## LIQUIDATION.

La maison de commerce VEUVE J. ANGLADE, sise à l'angle des rues Bourbon et Conti, en cette ville, étant entrée en liquidation les personnes auxquelles elle a fait des prêts sur gage, ou qui lui ont vendu des bijoux ou autres articles avec droit de rédemption, sont notifiées d'avoir à rendre ces prêts, ou à exercer leur droit de rachat avant l'expiration du temps convenu avec chacune d'entr'elles respectivement.
Anat—

C. E. KELLS & M. VIET
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre au secours de leur art.
... de soins artificiels

## Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant
J. S. LANDRY Agent général pour le Fret et les Passagers
25 oct—

---

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans. Bureaux ...
NOUVELLE-ORLÉANS SAMEDI ...
Assem...
L'ETAT ...
Session ...
No 821
FEU...
No 19
LES DRA...
Panta...